

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE
PARIS LA VILLETTE

Conseil d'Administration du 12 juillet 2011
Compte-rendu

Présents :

Le Président	Bruno GAUDIN
Le Directeur de l'ENSAPLV	Guy AMSELLEM
Collège des enseignants	Anne D'ORAZIO, Jean HARARI, Gérald GRIBE, Albert-Gilles COHEN ,
Collège des administratifs	Philippe BOURDIER, Barmak LAHIJI,
Collège des étudiants	Ido DWECK, Pol-Alain NEDELEC,
Personnalités extérieures	Gwénaél QUERRIEN, Bernard LANDAU,
Excusés	Chris YOUNES, Pierre PAULOT, Abigail ERENATI, Pierre-Emmanuel ESCOFFIER, Thierry PAQUOT, Ghali GHOMARI, Pierre FARRET, Jacqueline ANCELOT, André GUILLERME, Christian MUSCHALEK, Francine DEMICHEL,
Invité(e)s	Florence TOUCHANT, Directrice adjointe.

Ordre des questions traitées en séance :

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 juin 2011 ;
- 2- Renouvellements des contrats d'enseignants et de maîtres-assistants associés ;
- 3- Approbation des candidatures de maîtres-assistants associés (documents transmis après la commission de recrutement du 7 juillet) ;
- 4 - Approbation des profils de postes SHS (documents transmis après la CPR du 30 juin) ;
- 5 - Questions diverses :
 - nomination des nouveaux membres de la CPR ;
 - rapport d'activité 2010 ;
 - bilan des admissions post-bac ;
 - point d'information sur les PFE.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS LA VILLETTE

Établissement public à caractère administratif du Ministère de la Culture et de la Communication
144, avenue de Flandre, 75019 Paris, France

Tel. : + 33 (0)1 44 65 23 00 - Fax : + 33 (0)1 44 65 23 01

www.paris-lavillette.archi.fr



Le président ouvre la séance à 9h 13.
Le quorum n'est pas atteint.

1-Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 juin 2011

Jean Harari propose quelques modifications concernant notamment la relocalisation de l'école et le rôle des rédacteurs des profils de postes et des experts au sein de la commission de recrutement. Sur ce dernier point (page 3), afin de dissocier le rédacteur du profil de poste de l'expert, qui examine les dossiers et rapporte auprès de la commission de recrutement, il est demandé d'ajouter la mention suivante :

« Pour éviter d'être juge et partie il est précisé que les experts ne prennent pas part aux votes. »

Ces modifications sont approuvées par les administrateurs présents, mais dans la mesure où le quorum n'est pas atteint, ils devront faire l'objet d'une approbation formelle lors du prochain CA.

Pour les points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour, le CA siège en formation restreinte.

2 - Renouvellements des contrats d'enseignants et de maîtres-assistants associés

Anne d'Orazio signale qu'étant personnellement concernée par ce point, elle ne prendra pas part au vote.

Guy Amsellem donne quelques précisions :

Enseignants contractuels sur le budget de l'ENSAPLV

Ces contrats d'établissement concernent 14 enseignants. Ils ont tous été signés en 2007. Leur nombre d'heures est de 160h pour 12 contrats sur les 14. Les 2 exceptions concernent Carmen Calendra, dont le contrat est de 114h, et Mounira Boutabba qui a un contrat de 98h.

Deux points sont à noter :

- Paul Girard (adjoint au chef du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine du Loir-et-Cher), en disponibilité pour convenance personnelle, a demandé le renouvellement de son contrat pour l'an prochain. Il restera en congé sans solde ;
- par ailleurs, Justine Lipski a été retenue par la commission de recrutement du 7 juillet pour l'un des deux postes de MAA ouverts en TPCAU (cf. ci-dessous, point 3 de l'ordre du jour).

Renouvellement de 14 contrats de MAA, correspondant à 10,5 ETP

Il s'agit des contrats suivants :

- Andréas Christo-Foroux, Anne D'Orazio, Jean-Jacques Lyon-Caen, Laure Héland, Sophie Denissouf, Louis Guedj, Anne Portnoï, pour 1 poste à temps plein (soit 7 ETP au total) ;
- Jean Magerand, Véronique Fabbri, Frédéric Neuman, Mario Poirier, Anne Bondon, Elke Mittmann et Anne Philippe, pour 1 poste à mi-temps (soit 3,5 ETP au total).

Il est signalé que parmi ces enseignants bénéficiant d'un contrat de MAA renouvelé, 3 sont admissibles aux concours nationaux :

- Andréa Christo-Foroux et Anne Portnoï en TPCAU ;
- Laure Héland en SHS (sur le poste ouvert pour La Villette).

Enfin, il est rappelé qu'à ces 10,5 ETP de MAA à renouveler, s'ajouteront l'an prochain au moins 7,5 ETP supplémentaires, pour compenser divers départs :

- 2 postes en TPCAU et 1 poste en ATR correspondant aux départs de Brigitte Donnadieu, Nicolas Soulier et Christian Morandi (cf. ci-dessous, point 3 de l'ordre du jour) ;
- 2 postes en SHS à la suite du départ d'Agnès Deboulet et de Carole Gayet (les profils sont soumis pour approbation au CA au point 4 de l'ordre du jour) ;
- 1 demi-poste libéré dans le champ STA à la suite du départ de Gabriel Auger ;

- 1 poste pour compenser le concours national infructueux pour le poste de professeur ouvert en VT dans notre école (ex Nussaume) ;
- 1 poste disponible à la suite de la non réintégration de M. Feichtinger, à ouvrir dans un champ qui reste à déterminer.

À l'exception des 3 ETP sur lesquels la commission de recrutement s'est prononcée le 7 juillet, les 4,5 autres ETP seront pourvus en septembre. Nous aurons donc alors au moins 18 ETP de MAA (10,5 renouvelés + 7,5 nouveaux), peut-être davantage en fonction des résultats des concours nationaux de cet été.

Décision :

Le renouvellement pour un an des 14 contrats d'enseignants est approuvé à l'unanimité des votants. Le renouvellement des 14 contrats de maître assistants associés, correspondant à 10,5 ETPT, est approuvé à l'unanimité des votants.

3 – Approbation des candidatures de maîtres-assistants associés (documents transmis après la commission de recrutement du 7 juillet).

Guy Amsellem rappelle qu'il s'agit des 3 contrats d'enseignants associés ouverts pour compenser les départs de Nicolas Soulier (retraite) et de Brigitte Donnadiou (disponibilité) en TPCAU, et de Christian Morandi (mutation) en ATR.

Les trois profils de postes ont été approuvés par le CA du 10 juin.

La commission de recrutement a invité et auditionné, le 7 juillet, 4 candidats pour le poste ouvert en ATR et 8 candidats pour les 2 postes ouverts en TPCAU.

Pour le poste du champ ATR (poste n°3), la commission a retenu la candidature de **Taline Malikian**.

Pour le poste n°1 du champ TPCAU (ouvert en Licence 1 et Licence 2), elle a retenu la candidature de **Justine Lipski** et a arrêté une liste complémentaire, afin de pourvoir les éventuels postes qui deviendraient vacants dans l'hypothèse de départs d'enseignants intervenant en L1 et L2, à l'issue notamment des concours nationaux.

Cette liste complémentaire comprend :

- en 1^{ère} position : Elisabeth Veit ;
- en 2^{ème} position : Harold Klinger.

Pour le poste n°2 du champ TPCAU (ouvert en Licence 1), la commission a retenu la candidature de **Minna Nordström** et a arrêté la liste complémentaire suivante, dans l'hypothèse de départs d'enseignants en L1 :

- en 1^{ère} position : Elisabeth Veit ;
- en 2^{ème} position : François Fauconnet.

Un débat s'engage sur l'utilité de la liste complémentaire.

Il est indiqué que, dans l'esprit des membres de la commission de recrutement, la liste complémentaire a deux fonctions :

- d'une part, faire face aux défections dans le cas où la candidate retenue pour le poste de MAA serait admise à un concours national (situation susceptible de se produire pour le poste n°2). Il s'agit, dans ce cas, d'une liste d'attente ;
- d'autre part, constituer un vivier dans lequel il pourrait être puisé dans l'hypothèse où d'autres enseignants du champ TPCAU, intervenant dans le cycle Licence, seraient admis à un concours national cet été. L'activation de cette liste éviterait alors d'auditionner plusieurs fois de suite les mêmes candidats.

Les administrateurs conviennent de la pertinence de la liste complémentaire (entendue comme liste d'attente) pour le profil de poste n°2.

En revanche, plusieurs administrateurs contestent la constitution d'un vivier, car il s'agirait alors de pourvoir des postes correspondant à d'autres profils que ceux qui ont été ouverts, profils qui auraient pu intéresser d'autres candidats ne s'étant pas manifestés cette fois-ci.

Ainsi, même si la procédure de sélection des candidats sur dossiers de candidature est lourde, c'est la seule qui permet de préserver l'équité, dans l'hypothèse de départs cet été d'enseignants reçus à un concours.

Après discussion, il est décidé de ne conserver une liste complémentaire que pour le poste n° 2, liste qui sera activée si Minna Nordström est reçue à un concours national.

Si d'autres départs d'enseignants du champ TPCAU intervenant dans le cycle Licence surviennent cet été, il sera procédé à un nouveau recrutement en septembre, sur la base de profils de postes précis.

Décision:

Pour le profil de poste n°1 (TPCAU), la candidature de Justine Lipski est approuvée à l'unanimité.
Pour le profil de poste n°2 (TPCAU), la candidature de Minna Nordström, ainsi que la liste complémentaire (en 1^{ère} position, Elisabeth Veit ; en 2^{ème} position, François Fauconnet) sont approuvées à l'unanimité.
Profil de poste n° 3 (ATR), la candidature de Taline Malikian est approuvée à l'unanimité.

4 - Approbation des profils de postes SHS (documents transmis après la CPR du 30 juin)

Il s'agit des 2 profils de postes ouverts pour compenser les départs de Carole Gayet (qui n'a pas souhaité que son contrat d'enseignante associée soit reconduit) et d'Agnès Deboulet (qui a été nommée sur un poste de professeur à Paris 8).

La CPR a considéré qu'il était préférable d'ouvrir un poste à plein temps et 2 postes à mi-temps. Elle a pensé, en effet, que des postes à mi-temps seraient plus faciles à pourvoir compte tenu de la disponibilité des candidats potentiels et de l'engagement sur une seule année, dans la mesure où il est prévu de mettre ces postes au concours l'an prochain.

La CPR a chargé Agnès Deboulet et Laure Héland de rédiger les profils de postes correspondants.

Les 3 profils de postes (1 plein temps et 2 mi-temps), tels qu'ils ont été approuvés par la CPR du 30 juin, ont été transmis au CA par mail le 30 juin. Ces profils sont ouverts aux candidatures extérieures à l'école ; il n'existe pas au sein de l'établissement, un vivier suffisant pour pourvoir les trois postes.

Les administrateurs demandent de préciser dans chaque profil de poste le nombre précis des heures affectées aux différents enseignements.

Décision :

Les 3 profils de poste sont approuvés à l'unanimité, sous réserve de l'indication précise des heures affectées aux différents enseignements.

5 - Questions diverses

- Nomination des nouveaux membres de la CPR

Plusieurs départs ont eu lieu ces derniers mois.

À la suite des départs de Christian Morandi (mutation 2011) et de Joanne Vajda (concours 2010), les candidatures de Dalil Hamani et d'Edouard Ropars ont reçu un avis favorable de la CPR.

Dans le champ SHS, alors que doit être compensé le départ d'Agnès Deboulet, deux candidatures se sont manifestées : celle de Luis Lopez, exprimée lors d'une récente réunion des enseignants du champ, et celle d'Emmanuel Amougou qui a formulé sa candidature après réflexion, aucun appel à candidatures n'ayant été adressé avant cette réunion des enseignants du champ.

Le départ prochain d'Agnès Deboulet et celui, antérieur, de Caroline Varlet, font que deux places pourraient être pourvues.

La CPR juge très positif le fait que deux personnes se mobilisent pour participer à ses travaux et souhaite que ces deux candidatures soient accueillies favorablement.

Elle demande donc au CA de lui permettre de retrouver ses effectifs initiaux en nommant les 4 candidats qui se sont manifestés : Dalil Hamani, Edouard Ropars, Luis Lopez et Emmanuel Amougou.

Plusieurs administrateurs soulignent le caractère déjà pléthorique de la CPR et rappellent l'intérêt de représenter de façon équitable chaque champ disciplinaire lors de la nomination de nouveaux membres. Ils estiment que le fonctionnement de la CPR n'est pas satisfaisant et doutent que l'augmentation du nombre de ses membres suffise à l'améliorer.

Il est proposé que la CPR et le CA travaillent conjointement à la rentrée sur la préparation de l'habilitation et de l'évaluation de l'AERES, dont les dossiers doivent être envoyés en février 2012.

Le quorum n'étant pas atteint, le vote sur ce point est reporté au prochain CA.

- Rapport d'activité 2010

Le nouveau rapport d'activité avec un sommaire modifié est distribué aux membres du CA.

- Bilan des admissions post-bac

Nous n'avons pas encore une vision définitive, car la dernière itération du système APB a lieu le 14 juillet.

Sur la base des informations actuelles, nous savons que nous avons 192 candidatures acquises, pour 210 places disponibles. Pour arriver à ces 192 candidatures, le système APB est remonté jusqu'au 454^e candidat, sur les 597 que nous avons classés. Donc selon toute vraisemblance, nous n'aurons pas, cette année, de difficultés à recruter les 210 candidats souhaités.

- Subvention exceptionnelle à l'association La Villette Étudiante suite à l'annulation de l'Architeuf

La copie du courrier adressé par l'Association à la direction de l'établissement et le tableau détaillant la demande d'attribution d'une subvention exceptionnelle de 14 480, 06 € sont distribués en séance.

Les administrateurs expriment unanimement leur accord au versement de cette subvention.

Le quorum n'étant pas atteint, l'approbation de cette subvention exceptionnelle est reportée au prochain CA.

- Point d'information sur les PFE

Florence Touchant donne quelques indications sur la session de PFE de juillet.

Sur 304 candidats inscrits, 231 ont été admis, 38 ajournés, 13 refusés, 22 absents. Parmi les 231 candidats admis, 48 ont obtenu leur diplôme avec les félicitations et 15 avec la mention recherche.

Le projet d'une exposition des PFE (qui pourrait avoir lieu à l'inter semestre) ainsi que d'une publication seront étudiés en septembre.

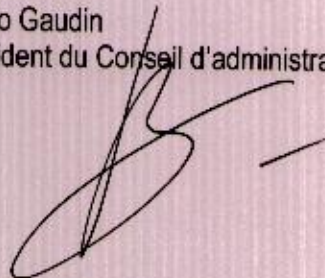
Il est également demandé que les rapports des présidents de jury soient remis aux membres du CA, notamment celui du jury chargé des mentions recherche dont la présidente, Anne-Marie Châtelet, a adressé un courrier à Guy Amsellem.

Prochaines dates du CA :

- Vendredi 16 septembre à 9h00

Le Président du CA lève la séance à 12h49.

Bruno Gaudin
Président du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Gaudin', written over the printed name and title.